

En Procès pour une affiche, stoppons ces dérives autoritaires !

Placée en garde à vue durant toute la journée du 8 avril dernier, Bénédicte, cosecrétaire de notre union syndicale départementale Solidaires Savoie, est convoquée devant le tribunal judiciaire de Chambéry le jeudi 1er juillet prochain, à 8h30.

Il lui est reproché d'avoir outragé un commandant de police de Chambéry, en portant une pancarte ironique lors de la manifestation contre la loi sécurité globale du 28 novembre 2020. Une pancarte considérée comme outrageante par le parquet, en ce qu'elle associe la photo du commandant de police à l'inscription écrite « All Cops Are Blue » (traduire : « Tous les flics sont bleus »).

Alors que tous les tribunaux de France croulent sous les dossiers, imposant des délais de traitement interminables pour nombre de victimes, et classant même régulièrement sans suite des plaintes déposées pour des faits graves, le parquet chambérien a lui le luxe d'instruire un dossier pour une pancarte, dont le caractère outrageant reste à démontrer !

Solidaires Savoie s'insurge contre de telles procédures visant à mettre la pression sur notre camarade, particulièrement investie dans les luttes contre les violences policières et la répression des militant·es syndicaux et politiques.

Ces intimidations policières et judiciaires ne nous feront pas taire, pas plus qu'elles ne viendront affaiblir nos solidarités et notre détermination face aux dérives autoritaires de l'état !

La solidarité chambérienne a été importante lors de la garde à vue de Bénédicte.

Vous pouvez nous aider à combattre et dénoncer ce procès politique en participant aux frais judiciaires de son procès .



**Envoyez vos dons
pour les
frais d'avocat**

Par chèque à l'ordre de « aide juridique Solidaires 73 »

Par virement bancaire envoyez un mail contact@solidaires73.org

le 1^{er} Juillet lors du rassemblement au palais de justice.

**ils sont autoritaires,
ils sont sécuritaires,
soyons**